Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
CSA LOCAL DES DIRECTIONS NATIONALES
3 - 10 DÉCEMBRE 2026

POUR DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS

FAITES LE CHOIX DE LA COMBATIVITÉ, DE LA PROXIMITÉ ET DE L'EFFICACITÉ



VOTEZ CFDT-VNF

COMITÉ SOCIAL D'ADMINISTRATION LOCAL PERSONNELS DE DROIT PUBLIC ET PRIVÉ

AU FAIT, LE CSA LOCAL, ÇA SERT À QUOI ?

L'instance de proximité de tous les personnels

À VNF, il existe un CSA local dans chaque direction territoriale et un CSA au siège qui regroupe les directions nationales. C'est l'instance de dialogue social de proximité : celle qui traite des sujets qui vous concernent.

Les agents de droit public et les salariés de droit privé votent pour élire leurs représentants au CSA local dans un collège unique. Cela tombe bien car c'est l'ADN des élus CFDT-VNF qui, depuis la création de l'EPA, défendent tous les statuts autour d'une même table.

Nouveauté

À la suite de la création des directions nationales, les collègues ayant leur résidence administrative en DT mais affectés dans une direction nationale sont électeurs du CSA local des directions nationales. Concernant la CSSCT, les compétences seront partagées entre la CSSCT locale des directions nationales et celles de la direction territoriale de résidence.

Là où se discutent **vos organisations de travail**

Un maillon clé entre vos réalités et les décisions nationales

Le CSA central fixe des orientations pour l'établissement ; le CSA local **les traduit dans votre réalité :** répartition des moyens, choix d'organisation, priorités locales, suivi des engagements de la direction.
Les élus CFDT-VNF y siègent avec une idée simple : faire du CSA local **une vraie tour de contrôle du travail réel,** du respect des engagements et des procédures, pas une simple formalité administrative.

Le CSA local est compétent pour **toutes les grandes questions collectives** qui touchent les personnels rattachés aux directions nationales, au siège comme en DT :

- **Organisation et réorganisation des services**, mutualisations, fermetures ou regroupements de sites ;
- **Organigrammes, effectifs, règlement intérieur et télétravail** ;
- **Déclinaison locale des décisions du CSA central** (LDG, temps de travail, égalité professionnelle, handicap, etc.) ;
- **Projets impactant les conditions de travail :** horaires, outils numériques, nouvelles procédures, déménagements et aménagement des locaux.

Attention :
c'est le nombre de sièges au CSA local obtenu par chaque organisation syndicale qui déterminera son nombre de représentants siégeant à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail locale (CSSCTL), mais également en Commission Locale d'Action Sociale (CLAS) et en Commission Locale de Formation.

Voter CFDT-VNF, c'est faire entendre votre voix au siège comme en DT. En cas de question impactante concernant à la fois une DN et la DT d'accueil, les 2 CSA locaux pourront se réunir conjointement à la demande des représentants du personnel.

Le tandem CSA local / CSSCT locale

La **CSSCT des directions nationales** (DN), rattachée au CSA local, joue un rôle clé pour la **santé, la sécurité et les conditions de travail**. Elle intervient pour les personnels du siège et suit les risques liés à l'activité des personnels rattachés aux DN en direction territoriale (DT) : santé au travail, télétravail et RPS. La CSSCT de la DT reste compétente pour les locaux et les documents de prévention communs. Vos représentants CFDT-VNF veilleront à la coordination des instances pour les alertes et les enquêtes.

LE PROJET DE VOS COLLÈGUES CFDT-VNF POUR LES 4 ANS À VENIR

Ces dernières années, vos élus CFDT-VNF ont déjà démontré, dans les CSA locaux comme dans les CSSCT locales, qu'ils savaient **faire remonter vos alertes, dénoncer des projets mal ficelés, obtenir un diagnostic RPS découlant sur un plan d'actions, des ajustements** sur les réorganisations en y associant les personnels et l'encadrement de proximité.

Pour les 4 prochaines années, nous voulons aller plus loin.

Défendre les emplois, les équipes et le sens du travail

Dans beaucoup de services, vous le vivez : **postes vacants, charge de travail qui explose, réorganisations décidées trop vite et sans réelle concertation.**

Au CSA local, la CFDT-VNF portera :

- **le pourvoi de tous les postes vacants dans les organigrammes** pour stopper l'impact concret et réel sur la charge de travail de chacun ;
- **de réelles concertations avec les personnels et leurs représentants** pour juger de l'opportunité d'engager ou non un projet de réorganisation ;
- l'assurance, dans le respect du Zéro Mobilité Géographique Imposée (ZMGI), d'**aucune fermeture de site sans l'accord préalable de tous les agents** ;
- **de la visibilité sur les opportunités professionnelles des personnels** dans le cadre de la transformation de VNF et les nouveaux métiers ;
- **des recrutements sur les postes vacants et l'organisation des concours pour offrir des opportunités aux CDD** et limiter la précarisation de nos emplois ;
- **l'application pleine de l'accord télétravail,** sans restriction arbitraire de la direction ou de la hiérarchie.

Notre boussole sur toute la ligne :
des services qui tiennent debout, avec des équipes dimensionnées pour les missions qu'on leur demande et des moyens à la hauteur des objectifs dans le cadre de la transformation de VNF.

Garantir des moyens, des locaux et des outils à la hauteur des missions

On ne peut pas tout changer – outils, procédures, organisations – sans donner aux équipes **le temps et les moyens de s'adapter et de se former.**

Vos élus CFDT-VNF s'engagent à :

- Exiger que les personnels disposent du **temps nécessaire pour s'approprier les nouvelles technologies** et les nouveaux métiers, avec des formations adaptées ;
- Vérifier, avant toute réorganisation locale, que les **moyens humains et matériels sont réellement disponibles**, et que personne ne subit de perte de salaire, directe ou indirecte ;
- **Associer les personnels** aux projets de réhabilitation de locaux de travail et de logements de service, dans le respect des normes et contraintes énergétiques ;
- **Défendre la concertation des personnels** avant que VNF ne fasse le choix de nouveaux outils, applications ou équipements.

POURQUOI CHOISIR LA CFDT-VNF POUR ME REPRÉSENTER AU CSA LOCAL ?

Parce qu'au niveau local, vous avez besoin de représentants qui **comprennent ce que vous vivez, maîtrisent les règles** (statutaires, conventionnelles et accords) et **obtiennent des résultats concrets**, pour les agents de droit public comme pour les salariés de droit privé.

Une équipe de proximité, ancrée dans les services

La force de la CFDT-VNF, c'est un maillage de militants et d'élus qui sont :

- Des collègues **présents dans vos services ou dans votre direction nationale,** qui connaissent vos contraintes réelles et vos métiers ;
- Des **représentants accessibles** pour répondre à vos questions (temps de travail, télétravail, primes, carrière, organisation, etc.) ;
- **À l'écoute des signaux faibles :** surcharge, manque de sens, postes vacants, précarité, risques psychosociaux…

Ces retours sur votre quotidien ne restent pas dans un carnet de notes : ils sont **transformés en propositions et en revendications** au CSA local, en CSSCT locale, en commissions formation, logement…

Une méthode : écoute, expertise, négociation et suivi

Ce qui caractérise la CFDT-VNF, c'est une méthode de travail que vous retrouvez dans chaque CSA local :

- **Écouter et comprendre :** partir de vos situations réelles, de vos contraintes et de vos idées, avant d'intervenir ;
- **Maîtriser les règles :** textes statutaires, convention collective, accords VNF, code des transports, obligations de l'employeur… pour sécuriser vos droits ;
- **Construire des solutions réalistes :** des propositions argumentées, chiffrées et gagnables ;
- **Défendre avec détermination :** chercher des compromis utiles, mais savoir dire non lorsque les projets dégradent les conditions de travail ou les droits ;
- **Suivre dans la durée :** vérifier l'application des engagements pris, remonter les écarts, relancer si besoin.

En cas de difficulté individuelle, vos élus s'appuient sur **un réseau de conseillers et de partenaires juridiques** pour vous informer, vous orienter et vous accompagner.

POUR QUE VOTRE VOIX COMPTE,
pour que vos réalités soient entendues, pour que les décisions ne se prennent pas sans vous, faites le choix d'une équipe crédible qui a fait ses preuves, a la maitrise des sujets et qui ne lâche rien

FAITES LE CHOIX DE LA COMBATIVITÉ, DE LA PROXIMITÉ ET DE L'EFFICACITÉ

VOTEZ CFDT-VNF



Cfdt: VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

VOS CANDIDATS CFDT-VNF SONT PARMI VOUS

1· **SIAD Farida**
CFDT-VNF

2· **GRADISNIK Catherine**
DIMMO

3· **DEQUIDT Yannick**
DRHM

4· **PRIEM Rudy**
DIEE

5· **DAUBELCOUR Julien**
DJEF

6· **DELEURENCE Rudy**
CFDT-VNF

7· **DUMAS Camille**
DDVE

8· **DEQUIRET Florence**
CFDT-VNF

9· **BLASINSKI Renaud**
DSIN Rhône-Saône

10· **CUVELIER-LEROY Cindy**
CFDT-VNF

11· **LESTIENNE Pascal**
DRHM

12· **SAILLY Audrey**
DCOM

13· **TESTU Isabelle**
CFDT-VNF

14· **BLONDEL Sylvie**
DRHM

15· **BERROU Abdelouahab**
DSC Rhône-Saône

16· **FERLET Arnaud**
DIEE

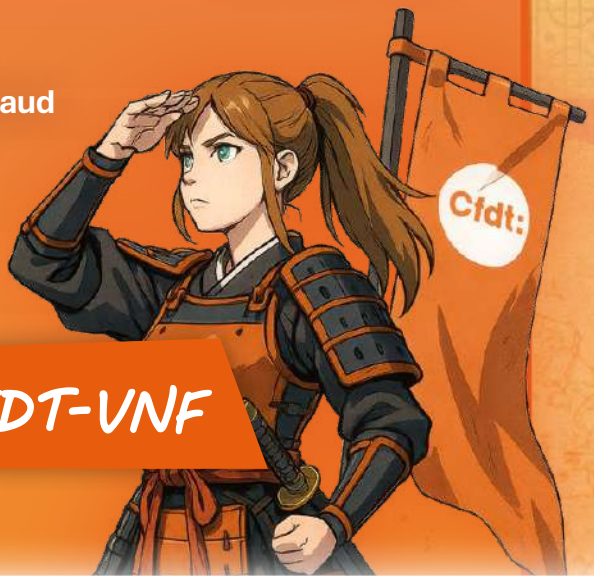

VOTEZ CFDT-VNF

La CFDT-VNF, une équipe qui ne lâche rien !
Le bon canal pour vous faire entendre

CONTACTEZ-NOUS :
cfdt@vnf.fr